

Crapaud calamite (*Bufo calamita*)

Code Natura 2000 : 1202

Classification

Classe des Amphibiens
Ordre des Anoures
Famille des Bufonidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Description de l'espèce

Amphibien de taille moyenne (entre 40 et 80 mm), le Crapaud calamite se reconnaît grâce à ses glandes parotoïdes parallèles et ses pupilles elliptiques horizontales à iris couleur jaune citron à verdâtre. Une ligne dorsale longitudinale jaune est souvent visible. La surface cutanée est sèche et couverte de verrues, parfois de couleur brun marron ou rougeâtres. Le mâle dispose d'un grand sac vocal sous la gorge qui lui permet d'émettre un chant caractéristique les nuits de printemps. Cette espèce court plus qu'elle ne saute.

Biologie et habitats

Le Crapaud calamite est une espèce typique des habitats ouverts, secs et chauds. Il préfère des régions aux sols légers et sableux : rives des rivières et des ruisseaux, dunes côtières et de l'intérieur, friches et carrières de graviers ou de sable. Il occupe aussi les zones agraires pauvres en végétation ainsi que les ruines pourvues d'une végétation débutante dans des zones proches de l'homme (terrains industriels, mines, terrains militaires, terrains boueux).

Répartition

Deux secteurs ont été identifiés pour l'espèce, une zone d'étangs à proximité du Pont aux Brebis et la rive sud de l'étang de Loudon (cladiaie) avec une dizaine de mâles chanteurs. Le Crapaud calamite est cependant rare dans le site Natura 2000. Les populations importantes de la vallée du Loir représentent l'essentiel de l'espèce en Sarthe.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir ouvert les habitats sablonneux recouverts temporairement par l'eau.
- La zone d'étude offre peu d'habitats favorables à l'espèce, les petites populations devront être suivies.